



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 11, n°2 | Juillet 2020

En temps de crise, prendre le temps

« La durabilité forte : enjeux épistémologiques et politiques, de l'économie écologique aux autres sciences sociales »

Entretien avec Valérie Boisvert mené par Leslie Carnoye et Rémi Petitimberty

« *Strong sustainability: epistemological and political stakes, from ecological economics to other social sciences* »

Valérie Boisvert, Leslie Carnoye et Rémy Petitimberty



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/17502>

DOI : [10.4000/developpementdurable.17502](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.17502)

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Valérie Boisvert, Leslie Carnoye et Rémy Petitimberty, « « La durabilité forte : enjeux épistémologiques et politiques, de l'économie écologique aux autres sciences sociales » », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 11, n°2 | Juillet 2020, mis en ligne le 24 juillet 2020, consulté le 26 juillet 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/17502> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.17502>

Ce document a été généré automatiquement le 26 juillet 2020.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

« La durabilité forte : enjeux épistémologiques et politiques, de l'économie écologique aux autres sciences sociales »

Entretien avec Valérie Boisvert mené par Leslie Carnoye et Rémi Petitimberty

« Strong sustainability: epistemological and political stakes, from ecological economics to other social sciences »

Valérie Boisvert, Leslie Carnoye et Rémy Petitimberty

Ce texte fut publié, la première fois, le 04 avril 2019 : « La durabilité forte : enjeux épistémologiques et politiques, de l'économie écologique aux autres sciences sociales » (vol. 10, n° 1)

Leslie Carnoye – Bonjour Valérie et merci beaucoup d'avoir accepté le principe de cet entretien. Notre objectif est de questionner l'intérêt heuristique, épistémologique et politique du concept de « durabilité forte » dans les sciences sociales, en mettant en particulier l'accent sur la manière dont il a émergé et les débats que cela a entraînés en économie écologique.

Rémy Petitimberty – Nous avons organisé notre questionnement en trois temps. D'abord une série de questions sur les origines de la distinction entre durabilité « faible » et « forte », en économie écologique notamment. Ensuite, nos questions visent à mieux cerner le sens de la notion de durabilité forte. Et nous aborderons enfin un certain nombre de questions épistémologiques qui nous semblent liées à cette notion.

Leslie Carnoye – Pour commencer, en guise d'introduction, nous nous posons une question sémantique préalable : selon toi est-il plus correct d'utiliser le terme de « soutenabilité » plutôt que de « durabilité » ? Si oui pourquoi et à quoi renvoie ce débat ?

Valérie Boisvert – Dans mon usage propre, j'utilise les deux indifféremment. Mais il est vrai qu'il y a eu un débat sur cette question, cantonné au monde francophone,

dans lequel s'est posée la question de la traduction adéquate du terme « sustainable ». Cela a commencé avec la Stratégie mondiale de la conservation de 1980 (UICN, PNUE, WWF, 1980) et s'est poursuivi avec le rapport Brundtland en 1987. Les notions de viabilité et de vivabilité ont d'abord émergé avant le choix du terme « durable » puis avant que l'on se réoriente finalement vers le « soutenable ». Ce dernier terme avait été rejeté en première intention, car il était perçu comme un anglicisme, il est réapparu quand il s'est avéré qu'il figurait dans de vieilles ordonnances traitant d'aménagement forestier... Aujourd'hui, certains praticiens engagés par exemple dans la mise en œuvre d'Agendas 21 utilisent tous ces termes dans des acceptions différentes. Ce débat sur les termes est assez situé et ne présente à mon avis pas beaucoup d'intérêt en tant que tel. Il a toutefois permis d'affirmer des positions et de soulever des ambiguïtés qui elles méritent qu'on s'y attarde.

Pour résumer, le problème de la notion de « durabilité » est que cela suggère qu'il serait possible d'inscrire un développement, quelle qu'en soit la forme, dans la durée. Par contraste, le terme de « soutenabilité » laisse la possibilité d'imaginer des réaménagements dans les modes de développement au fil du temps. Ainsi, ce dernier offrirait plus de plasticité. Il permettrait de mieux parler de la question des limites et de rendre compte de l'appréciation sociale et politique qu'il faudrait avoir de ce qui est soutenable, au-delà d'une simple référence au temps, pour définir des trajectoires de développement.

Par ailleurs, concernant les expressions de « développement durable » et surtout de « croissance durable », beaucoup d'auteurs ont pointé d'une part la contradiction dans les termes, soulignant l'impossibilité d'une croissance infinie dans un monde fini, d'autre part le fait que rien de ce qui est naturel dans les écosystèmes n'est éternel. Au contraire, tout se transforme : il y a des dynamiques évolutives qui font que les trajectoires ne se poursuivent jamais à l'identique. Ainsi, la durabilité ne permettrait pas de rendre compte de tout cela et, de façon plus générale, elle n'inviterait pas à un programme vraiment radical ou de rupture.

Leslie Carnoye – L'idée qu'il existe une contradiction entre les termes de « développement » et de « soutenable » est intéressante. Il s'agit d'un élément mis en avant en France par Serge Latouche (2004) notamment. Partages-tu ce point de vue selon lequel le développement durable serait un oxymore ?

Valérie Boisvert – Si l'on parle de croissance durable ou soutenable, donc de soutenabilité faible, alors oui, sans aucun doute, il y a bien une aporie et une contradiction. Mais en dehors de ce cas extrême, non, je n'en ferais pas d'emblée une lecture aussi radicale. En réalité, tout dépend de la façon dont la notion de développement est définie et investie. La critique de Latouche est à entendre comme une critique de quelqu'un qui vient de l'univers du développement et pour qui ce terme renvoie à un certain nombre de modèles et de configurations institutionnelles précises liées aux théories du développement. Mais la notion n'est pas saisie de la même manière dans le champ de l'économie écologique, où le développement est avant tout pensé en opposition à la croissance, comme un processus multidimensionnel, qualitatif plutôt que quantitatif, etc. C'est par exemple l'usage qu'en fait René Passet (Passet, 1979). Face à l'absence de définition substantielle du développement, pensé uniquement en creux, comme opposé à la croissance, on ne peut pas être aussi catégorique.

1. L'origine de la distinction entre durabilité « faible » et durabilité « forte » en économie écologique : une rupture pour le moins ambiguë, sinon fallacieuse

Rémy Petitimbart – Merci pour ces précisions. Je propose toutefois que nous gardions le terme de « durabilité », entendu comme un synonyme de celui de « soutenabilité », dans le cadre de cet entretien, parce que c'est aussi celui qui a été choisi au sein de ce dossier spécial de Développement Durable et Territoires. Une question centrale que nous nous posons est de savoir quels sont les premiers auteurs, ou les courants de pensée, qui ont proposé d'établir cette distinction entre une perspective de durabilité « faible » et la durabilité « forte ». À quel moment cette distinction apparaît-elle et comment devient-elle un enjeu de recherche et de travail ?

Valérie Boisvert – Cela se passe au milieu des années 1990. Je dirais en 1993 ou 1994. C'est à ce moment-là que s'opère et se solidifie la démarcation entre l'économie de l'environnement et l'économie écologique. À l'époque, un autre courant s'est présenté, de façon temporaire, comme une troisième voie, dans le champ de l'économie des ressources et de l'environnement, à savoir l'école de Londres, autour des travaux de David Pearce (Pearce *et al.*, 1989 ; Pearce *et al.*, 1993). Il y a eu d'importants débats au sein de la société internationale, et plus encore, au sein de la société européenne d'économie écologique¹, au moment de la création de cette dernière, lors de son congrès fondateur notamment, en 1996, je crois. La question portait sur ce qui constituait le socle commun à l'économie écologique et jusqu'où allait son ancrage dans une économie hétérodoxe, ou son degré de rupture vis-à-vis du cadre néoclassique standard appliqué à l'environnement.

C'est dans ce contexte que sont apparues ces notions : la durabilité forte est devenue un marqueur de l'économie écologique, par opposition à la durabilité faible, associée quant à elle aux approches standard de l'économie des ressources et de l'économie de l'environnement.

Les auteurs de l'école de Londres étaient un peu contestés dans le champ de l'économie écologique. Lors de ces conférences, David Pearce a pris des positions qui ont été jugées peu hétérodoxes. À chaque fois que des propos radicaux étaient tenus contre la croissance, il s'inscrivait en faux ou il trouvait opportun de prendre de la distance. Le paradoxe est donc que c'est l'école de Londres qui est à l'origine de cette distinction entre durabilité faible et forte, afin de réaffirmer son attachement à la durabilité et de montrer qu'ils refusaient d'être ramenés à de l'économie très standard, même s'ils refusaient aussi, dans le même temps, les propositions plus radicales.

Dans d'autres champs que l'économie, durabilité forte et durabilité faible tendent à être très fortement opposées, comme en témoigne le présent dossier. En économie et si on s'en tient au contexte et aux définitions des origines, je ne suis pas convaincue que l'opposition soit si radicale. Je m'en explique.

En économie standard, l'appel à mettre en œuvre un développement durable a donné lieu à la définition d'un critère de durabilité, qualifié par la suite de faible par ses détracteurs. Pour assurer la durabilité, il faudrait transmettre aux générations futures un stock de capital constant, leur permettant a minima de conserver un niveau global d'utilité par tête constant. Le stock de capital en question engloberait capital naturel et capital manufacturé. Une telle représentation suggère que la

dégradation de la nature en tant que capital n'est pas un problème en soi, si elle peut être compensée dans sa capacité à produire de l'utilité par des artefacts divers. Cette conception suppose la substituabilité entre les différentes formes de capital grâce entre autres au progrès technique, qui implique elle-même leur commensurabilité, laquelle est assurée par l'évaluation en une unité commune, la monnaie, des différentes formes de capital. L'économicisme d'une telle représentation, qui n'accorde aucun intérêt à la nature en tant que telle a été largement commenté et critiqué. Il s'agit avant tout de sauver et de légitimer la croissance comme projet pour l'économie. L'environnement est un impensé, de même d'ailleurs que tous les éléments susceptibles de constituer le « capital », dont la nature importe peu dans la mesure où ils ne sont évalués qu'à l'aune de leur contribution productive et de leur utilité.

La durabilité forte est souvent présentée, par contraste, comme une façon plus adaptée d'intégrer pleinement les impératifs de protection de l'environnement et d'équité inter et intra-générationnelle dans le fonctionnement de l'économie. De fait, comme je le disais, la différence n'est pas si marquée, si on s'en tient encore une fois aux définitions des origines, dans le champ de l'économie écologique. Appeler à l'adoption d'un critère de durabilité forte c'est affirmer que le capital naturel n'est pas complètement remplaçable par du capital manufacturé. C'est souligner le caractère irremplaçable de certains éléments ou aspects de l'environnement naturel, d'où l'hypothèse de l'existence d'un seuil de « capital naturel critique », en dessous duquel on ne pourrait pas descendre. La durabilité forte n'implique donc pas l'absence totale de substitution entre les différentes formes de capital, mais la reconnaissance de limites à la substituabilité. Dans cette perspective, l'activité économique doit être pensée sous contrainte et à l'intérieur de limites écologiques. C'est cette idée de « substituabilité limitée » qui constitue le socle commun de l'économie écologique. Elle n'implique pas nécessairement de posture radicale, ne présume pas du niveau auquel devraient être fixées les limites ni de la manière dont il faudrait (re)penser l'activité économique pour l'inscrire dans ces limites. La durabilité forte recouvre ainsi potentiellement une large palette de représentations de l'environnement et de sa juste intégration dans l'économie.

Leslie Carnoye – C'est très intéressant de comprendre ces éléments. À savoir que l'émergence du concept de durabilité « forte » est liée à une reconfiguration du champ de l'économie écologique et que c'est l'école de Londres qui l'a mise en avant. Cela pose aussi question. On voit bien toute l'ambiguïté de cette approche dans les débats contemporains (mais qui datent en fait des années 1990) autour de l'évaluation monétaire des services écosystémiques. En effet, dès lors que l'on inclut, comme le propose l'école de Londres, dans la valeur économique, des valeurs dites de « non-usage », il y a bien une rupture fondamentale par rapport à la théorie standard, laquelle se base sur une théorie de la valeur utilité qui exclut donc le « non-usage ». Toutefois, d'un autre côté, on ne voit pas très bien ce que change fondamentalement cette approche, disons élargie de la valeur, par rapport à l'économie standard, si elle n'aboutit qu'à une prise en compte de l'environnement via « l'internalisation des externalités » ou le calcul de nouveaux coûts ou prix...

Valérie Boisvert – Oui exactement. Le problème est qu'avec le temps, on a tendance à interpréter cette proposition de durabilité forte comme étant quelque chose de beaucoup plus ambitieux et de beaucoup plus radical, que cela n'a été, à mon sens, dans le contexte de l'émergence de la notion. Finalement, la distinction initiale entre durabilité faible et forte ne permet d'écarter ou de ne catégoriser comme durabilité

faible que des propositions extrêmes, qui ne concernent qu'un nombre d'auteurs limité.

La durabilité forte n'est que l'hypothèse d'une substituabilité imparfaite ou incomplète. Elle ne revient pas à postuler l'absence totale de substitution. Au même titre que la durabilité faible, la durabilité forte repose sur la notion de « capital naturel », qui suppose qu'il existe une métrique commune à tous les éléments qui composent la nature, quelle que soit la ressource dont il s'agit, ou qu'il s'agisse d'un produit ou d'un service ou d'une aménité... tout doit pouvoir être ramené à une dimension commune. Il serait possible de définir et de mesurer des unités homogènes et fongibles « de nature », et de considérer la nature comme un capital, ce qui même dans un sens relativement métaphorique est loin d'être neutre en termes de représentations. Un bon nombre des critiques adressées dans les débats actuels à la durabilité faible sont en fait des critiques de la notion de capital naturel. Que l'on parle de durabilité forte ou faible, si on s'interroge sur les stocks de capital à transmettre aux générations futures pour leur assurer un certain niveau de bien-être, il n'est assurément pas question de préserver la nature pour elle-même. Autrement dit, une fois que l'on a dit « durabilité forte », on n'a pas dit grand-chose. C'est un marqueur de l'économie écologique, mais qui laisse la voie libre à de nombreuses interprétations, dont toutes ne sont pas très radicales.

Rémy Petitimbart – Tout cela nous donne donc aussi une clé de compréhension du champ de l'économie écologique et de son hétérogénéité.

Valérie Boisvert – Oui. Au début des années 1990, le champ était assez clivé. L'économie standard des ressources et de l'environnement était relativement unifiée, l'école de Londres avait une existence quasiment institutionnelle, au sens où on identifiait bien les auteurs qui y appartenaient. Depuis, l'économie écologique est devenue beaucoup plus hétérogène qu'elle ne l'était à l'époque. Et la position dite « pragmatique » de l'école de Londres a été reprise ou adaptée par de nombreux auteurs.

Leslie Carnoye – Par conséquent, les tenants de l'école de Londres sont bien ceux que l'on appelle, à la suite des travaux de Clive Spash (2009) notamment, les « nouveaux pragmatistes » ?

Valérie Boisvert – Oui et non. L'école de Londres a pu incarner une approche pragmatique de la prise en compte de l'environnement en économie au cours des années 1990, tandis que le nouvel environnementalisme pragmatique actuel stigmatisé par Clive Spash est largement le fait d'auteurs qui ne viennent pas de l'économie. Plutôt que d'une posture théorique intermédiaire entre économie standard et projet hétérodoxe, il s'agit de tentatives d'exploiter l'économie à des fins discursives, de communication et de légitimation, pour inciter à l'adoption de politiques, de stratégies et de pratiques favorables à l'environnement. Au sein de l'économie écologique, à l'origine, la volonté d'aller vers une acception plus exigeante de la durabilité et de réformer radicalement l'économie pour mieux rendre compte de l'environnement était surtout portée par des économistes. Ce projet n'est pas celui de nombre d'auteurs qui se réclament aujourd'hui de l'économie écologique. Le courant s'est beaucoup ouvert, à des approches « environnementales » au sens large, à des personnes ayant des formations plus interdisciplinaires, ou moins marquées d'un point de vue disciplinaire, et qui accordent de ce fait peu d'importance à la théorie économique en tant que telle. Ainsi, progressivement, la

mémoire ou la culture des engagements théoriques initiaux ont été un peu perdues, ou elles ne sont plus perçues de la même façon.

La plupart des auteurs qui s'inscrivent dans le champ de l'économie écologique et publient dans la revue éponyme n'ont pas de position sur ou plutôt contre le dogme de la croissance, sur les implications du fait de « penser la nature comme un capital », d'employer les termes services écosystémiques, ou encore de recourir à une évaluation monétaire de la nature, perçue comme une métrique comme les autres... L'environnementalisme pragmatique que tu évoquais Leslie, c'est cet impensé, que ses détracteurs perçoivent au mieux comme une dépolitisation coupable au pire comme une néolibéralisation rampante de la nature. Les travaux instrumentaux autour de la mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations Unies, de la mesure, de la production d'indicateurs, etc. prennent le pas sur les réflexions plus conceptuelles.

Leslie Carnoye – Donc, pour revenir sur les concepts justement, puisque c'est l'objectif ici, ce qu'il est important de souligner est que la durabilité forte n'est pas la « non-substituabilité », mais plutôt une forme intermédiaire ?

Valérie Boisvert – Oui. René Passet (1979) par exemple, souvent considéré comme l'un des fondateurs de l'économie écologique en France, parle de la nécessité d'instaurer une gestion normative sous contrainte. C'est une proposition au fond assez proche de ce qui était prôné par l'école de Londres. Il s'agit d'imposer des contraintes écologiques à l'activité économique, autrement dit d'affirmer l'existence de limites à la croissance.

Mais dans le même temps, une telle approche ne dit rien de la hauteur à laquelle fixer les limites, des modalités par lesquelles les déterminer, des dimensions ou unités dans lesquelles elles devraient être exprimées, ni de ce qu'il conviendrait de faire en matière de réformes de l'économie, à l'intérieur de ces limites. Est-ce que l'on poursuit les trajectoires actuelles jusqu'à un point de rupture, ou bien, est-ce que l'on entreprend des changements fondamentaux, qui permettraient de reculer l'atteinte de ces limites ? Quels pourraient être ces changements et comment les instituer ? Ainsi, si on s'en tient à la définition littérale des origines, la durabilité forte constitue paradoxalement une contrainte assez faible, un terrain d'entente minimal réduit autour duquel l'économie écologique a pu se déployer.

2. Vers un renouvellement du sens de la notion de soutenabilité (forte) ? De l'économie écologique aux autres sciences sociales

Leslie Carnoye – Par conséquent, faut-il sortir du concept de durabilité forte, ou bien est-il au contraire possible de l'enrichir, pour considérer que cela reviendrait aussi à prendre en compte d'autres questions, par exemple celle des inégalités, des enjeux de décroissance, de coévolution, de résilience... ne pourrait pas élargir le cadre, pour avoir une vision plus forte de la soutenabilité forte ?

Valérie Boisvert – De manière générale, il est assez délicat, il me semble, de réinvestir des notions qui ont été dévoyées ou qui, à un moment donné, ont été comprises dans une acception très large. Cela demande un effort de définition important dans son propre travail, afin de rester suffisamment précis. Une autre option est de tout simplement les éviter, pour se prémunir de leurs ambiguïtés et afin de rester clairs

dans ce qu'on entend démontrer. Pour ma part, j'ai plutôt tendance à éviter de parler de durabilité forte, parce que je trouve les termes ambigus.

À l'époque de l'émergence de cette notion au sein de l'économie écologique, certains auteurs ont souligné le fait qu'elle n'était pas suffisante. Un gradient plus étendu a été proposé pour rendre compte de la durabilité, allant de la « très faible » à la « très forte », aussi qualifiée « d'absurdement forte » par Herman Daly (Ekins *et al.*, 2003), qui reviendrait à postuler l'absence totale de substituabilité entre capital naturel et capital manufacturé et à considérer le premier dans son intégralité comme inaliénable... Il y a donc eu des tentatives afin de garder le terme, tout en marquant une différence par rapport à une proposition considérée comme imprécise, trop consensuelle, ou encore insuffisamment engagée. Donc on pourrait sans doute imaginer de réinvestir cette notion autrement aujourd'hui, surtout à partir de la manière dont elle est utilisée dans d'autres champs disciplinaires ou dont elle est mobilisée politiquement... mais je pense que ces termes restent piégés en économie et qu'on ne peut s'affranchir de leur signification originelle dans ce champ.

- 1 Rémy Petitimbart – Aujourd'hui, quand bien même la notion de durabilité forte est un peu minée en économie, reste-t-elle tout de même mobilisée au sein du champ, par certains courants ou certains acteurs qui s'en saisiraient pour tenter de la reconfigurer ? Ou bien au contraire cette notion est-elle délaissée par les économistes ?

Valérie Boisvert – J'ai plutôt le sentiment qu'elle est assez délaissée. Aujourd'hui on emploie plus volontiers le terme de durabilité tout court. De fait parler de « durabilité forte » implique de considérer que la durabilité faible est aussi une approche de la durabilité ! Donc soit on prend l'injonction à réfléchir à la durabilité au sérieux et on se situe de toute façon dans le cadre d'une durabilité forte, voire dans une exigence beaucoup plus radicale de changement de l'économie (en quel cas, on ne se réfèrera même pas à la durabilité), soit ce n'est pas le cas... mais à ce moment-là c'est déjà une escroquerie que de parler de durabilité !

Je n'imagine pas d'auteurs qui, pour se présenter, emploieraient ce terme, dans la mesure où il ne peut être associé de façon formelle et sans équivoque ni à des objets de recherche, ni à un cadre épistémologique.

Rémy Petitimbart – Peut-être que ces logiques d'identification peuvent aussi se faire en référence à des termes adjacents, ou par le biais de la notion de substituabilité, par exemple ?

Valérie Boisvert – Oui, voilà. Ou bien par référence à l'idée de limites, en discutant de la notion de capital naturel, ou du rôle du progrès technique, ce qui est aussi une façon de traiter le problème. Mais pas vraiment en référence aux termes de durabilité « forte » ou « faible ».

Leslie Carnoye – Néanmoins, un des éléments qui a motivé le choix de cette thématique pour le dossier est que l'on avait l'impression que cette notion de durabilité forte n'était pas vraiment perçue comme aussi ambiguë dans les autres sciences sociales. La question qui se pose est de savoir s'il faut définitivement voir ce concept comme un cheval de Troie, ou bien est-il possible de le mobiliser, à nouveaux frais, pour dialoguer avec les autres sciences sociales et la société civile et pour construire un projet politique qui soit plus riche que ce à quoi cela a pu faire écho, à un moment donné, en économie écologique ?

Valérie Boisvert – Oui, je comprends à travers vos questions et le thème général du dossier qu'un certain nombre d'auteurs se positionnent aujourd'hui sur le thème de

la durabilité forte, en particulier en sciences humaines, sans qu'il y ait de continuité avec son histoire passée en économie.

Rémy Petitimbart – Oui. Il est possible de citer en exemple le travail de Rémi Beau², en éthique. Pour lui, la durabilité forte est plus liée à l'idée de substituabilité entre capital naturel et capital social qu'à une autre définition de la durabilité. Ainsi, la durabilité forte ferait écho, de la lecture que je peux en avoir, à un positionnement plus radical, par contraste, peut-être, avec ce qui a pu se passer en économie ?

Valérie Boisvert – Effectivement. Cela ne facilite pas le dialogue interdisciplinaire ! J'imagine que dans le cadre d'un projet de recherche interdisciplinaire particulier, des économistes pourraient mobiliser le terme de durabilité forte dans un sens différent de l'acception disciplinaire plus usuelle. Mais on ne peut faire table rase de cette acception initiale. Il faudrait des efforts importants de mise à distance, de redéfinition, des précautions oratoires, de sorte que je ne suis vraiment pas convaincue de l'intérêt et de la portée heuristique d'un terme chargé d'un passé voire d'un passif aussi compliqué. À cela s'ajoute une question de culture épistémique. La discussion que l'on est en train d'avoir est sans doute valable en France et en français. Il faudrait vérifier, mais je n'ai pas l'impression qu'en anglais la durabilité forte soit réinvestie aujourd'hui de la même façon, c'est-à-dire en tant que projet exigeant de réforme de l'économie, des rapports entre l'économie, la société et la nature, de réflexion sur les ontologies de la nature...

Leslie Carnoye – Dans ce cas, quels seraient selon toi les termes qui pourraient être utilisés pour caractériser cette approche plus radicale, ou pour évoquer cette perspective de l'effondrement du capitalisme ou celle de décroissance... même si tout cela ne fait pas forcément écho à la même idée... quels sont les termes qui sont utilisés aujourd'hui en anglais, si ces débats-là se posent aussi dans le monde anglo-saxon, quelles sont les grandes lignes de démarcation actuelles ?

Valérie Boisvert – Il y a des débats importants autour de la décroissance ou de l'a-croissance au Nord, et du post-développement et de la pensée décoloniale au Sud. La question des limites reste largement abordée, fréquemment en relation avec la résilience, non pas comme caractéristique des milieux et des processus, mais comme qualité à promouvoir dans les systèmes de production ou dans l'économie, pour assurer leur adaptation dans un contexte de changement global, donc la résilience avec une visée normative. Et puis il y a aussi les études de la transition qui traitent de la façon dont pourraient s'opérer des changements, dont des innovations de niche pourraient transformer les paysages sociotechniques... Il y a toute une constellation de termes qui sont utilisés, selon ce sur quoi porte l'accent. Le terme de crise en lieu et place de celui d'effondrement est bien installé pour traiter de la dynamique du capitalisme. Des travaux d'inspiration marxiste traitent de la rupture de l'échange métabolique (metabolic rift) entre les sociétés et la nature ou les humains et les non-humains, du capitalocène, de la crise écologique à l'âge du capital. Mais je ne parviendrais pas à identifier un seul terme, ou même une association de deux ou trois termes qui permettraient de couvrir tout le spectre de ce qui est envisagé, disons dans la perspective de ce que serait une durabilité forte au sens où vous l'avez définie.

Rémy Petitimbart – C'est une sorte de nébuleuse plutôt qui se développe ?

Valérie Boisvert – Oui. Des hétérodoxies économiques diversifiées ont investi l'environnement et traitent aujourd'hui de la crise écologique, ce qui était moins le cas au début des années 1990. En conséquence, la question environnementale est

abordée avec des cadres conceptuels propres à ces différentes approches et les questions sont reformulées avec des cadrages théoriques différents. L'économie écologique a perdu sa centralité en tant que lieu de production d'une pensée critique et de formulation d'alternatives. Il y a peut-être moins d'unité de ton, ou de vocabulaire partagé, qu'au début des années 1990. Mais cela ne veut pas dire que la question n'est plus traitée, au contraire, elle est plus actuelle que jamais.

Dans le paysage intellectuel français, le courant de la décroissance est bien connu et implanté. Or il est extrêmement critique du développement durable et de la durabilité, associés à la modernisation écologique du capital, un projet néolibéral d'économie verte, reflétant en outre l'hégémonie épistémologique occidentale. Il me paraît difficile de faire abstraction de ce travail de déconstruction là pour se réapproprier le terme de durabilité et l'investir d'un sens propre en le détachant du développement et de ses oripeaux.

3. La soutenabilité entre matérialisme (écologiste), constructivisme (en sciences sociales) et essentialisme (économique) : un essai de clarification

Leslie Carnoye – Sur un autre plan, on voit émerger aujourd'hui un certain nombre de questionnements épistémologiques dans les sciences sociales, autour de la prise en compte de la matérialité de la crise écologique et ces derniers soulèvent, à leur tour, pas mal de questions. Est-ce que l'on peut être écologiste et constructiviste, pour le dire un peu brutalement ? Qu'est-ce que cela veut dire être « constructiviste », au regard des enjeux écologistes ? Si on prend au sérieux la matérialité de la crise écologique, remet-on forcément en cause cette perspective constructiviste dans les sciences sociales ? Mais d'un autre côté, en économie notamment, quels pourraient être les dangers d'un retour du « naturalisme », qui serait lié à la prise en compte de cette dimension matérielle ? Peut-on tisser des liens entre ces enjeux-là et la question de la soutenabilité forte (non pas dans son acception usuelle en économie écologique, mais dans son sens plus général ou comme projet plus radical) ?

Valérie Boisvert – Oui, je sais que ce sont des questions débattues aujourd'hui et que la durabilité forte est souvent associée à une espèce de posture ou de croyance très affirmée dans la matérialité de la crise écologique ou dans la naturalité de la nature. Elle se traduirait par une certaine méfiance vis-à-vis des discours un peu relativistes, pour lesquels la crise serait nécessairement construite et la nature serait un produit social et serait en outre tellement anthropisée qu'elle n'existerait plus en tant que telle.

Il me semble toutefois qu'il y a différents types de constructivismes et de matérialités et que les termes dans lesquels la question est débattue sont plus source de confusion que de clarté. On peut être constructiviste, sans appliquer ce constructivisme à tous les aspects de la crise écologique et l'appliquer, en particulier, à la conceptualisation de la nature. En tout cas je ne crois pas que le constructivisme de l'économie écologique soit de cet ordre. Dans une veine institutionnaliste, on a tendance à considérer que pour qu'un problème environnemental devienne un problème, qu'il soit saisi comme tel, qu'il soit mis à l'agenda, qu'il devienne perceptible par les acteurs et qu'il soit investi socialement et politiquement, il faut que tout un processus social, politique et institutionnel, se mette en place. Il en est de même des ressources qui ne sont définies comme telles qu'en relation avec les usages, projets, valeurs ou

appropriations dont elles peuvent être l'objet. Cela ne revient pas à dire que l'environnement n'a pas d'existence en dehors de sa qualification comme ressource, actif, ou encore capital. L'intérêt pour les régimes de production des savoirs scientifiques, désormais bien présent dans la plupart des sciences sociales qui traitent de l'environnement, conduit aussi à relativiser les chiffres proposés par les experts et à ne pas les prendre comme l'expression directe et sans filtre d'une réalité écologique. Mais, pour autant, rien de tout cela revient à nier la réalité (physique) de la crise écologique. Si on entend alerter l'opinion et susciter des changements de cap dans la conduite des économies, il me semble que ce ne serait pas très pertinent. On devrait pouvoir traiter à la fois de la matérialité et des subjectivités et des jeux de pouvoir à l'œuvre dans la crise écologique. Les deux n'ont rien d'incompatible. Il me semble qu'en économie, cette distinction ou cette partition n'a pas vraiment lieu d'être et que le débat ne se pose pas en ces termes. On n'est pas obligés d'être dans le camp d'un matérialisme ou dans celui d'un constructivisme... on peut voire on doit tenir les deux. La tradition marxienne de matérialisme historique est suffisamment présente pour qu'on n'assimile pas, bien au contraire, matérialisme et naturalisation ou essentialisation des problèmes.

Leslie Carnoye – Oui, de par ma formation intellectuelle en économie institutionnaliste et puisque je m'intéresse aussi aux problématiques écologistes, j'aurais effectivement tendance à comprendre les choses de cette manière, en considérant que l'on peut tout à fait être constructiviste et prendre en compte la matérialité de la crise écologique, comme c'est souvent le cas en économie écologique. De mon point de vue, ce n'est pas vraiment contradictoire. Mais il se trouve qu'en sciences politiques, visiblement, cela pose tout de même un vrai problème... ?

Rémy Petitimbart – Oui, en effet, c'est une vraie question. Parce que les problématiques écologistes impliquent d'aborder une relation (sociale) à la nature, qui se construit par le truchement d'instruments politiques. Et ces derniers proposent donc déjà une vision et un cadrage du rapport entre la société et son environnement. Ces éléments font notamment référence aux travaux plus constructivistes (Lascoumes, 1994 ; Ansaloni, 2015 ; Montourouy, 2014). Les débats qui émergent aujourd'hui questionnent cette perspective, disons de « constructivisme fort » qui est très fortement implantée. Ils cherchent à souligner au contraire qu'il peut être problématique de ne considérer le rapport d'une société à son environnement que comme un construit, car cela peut aussi limiter le champ de perception de l'action, c'est-à-dire, la vision de ce qui est, mais aussi de ce qui est fait dans le champ politique, celle de ce qui doit être fait et comment, etc. Ce sont donc des questions propres au champ des recherches en politiques publiques, en sciences politiques.

Valérie Boisvert – Oui, je vois ce que tu veux dire. Mais en économie écologique, les questions environnementales sont investies à différentes échelles et dans différents contextes, du local au global, dans des pays industrialisés comme dans le monde en développement... il est alors essentiel de tenir compte de la pluralité des formes d'économie, des valeurs, des rapports à la nature ou des façons d'être au monde. Dans la branche de l'économie écologique qui se saisit le plus des questions institutionnelles ou politiques et traite de justice environnementale et de dette écologique, on est très marqué par les études subalternes, l'écoféminisme, les études postcoloniales, la géographie radicale, etc. Autant d'influences qui font que de toute façon on trouverait problématique de considérer une forme unique de rapport à la nature, reflétant vraisemblablement une hégémonie culturelle.

Le constructivisme comme méthode peut passer, il me semble, par la prise en compte d'une pluralité de formes de rapports à la nature. Cela mène moins à nier la naturalité de la nature qu'à démultiplier les natures. Il ne s'agit pas alors de

s'appuyer sur un seul type de cadrage qui serait surdéterminant et à l'aune duquel on penserait tous les rapports à la nature. Au contraire, cela rend possible une prise en compte de la pluralité des perspectives sur la nature, ce que ne permettent pas les approches qui essentialisent la crise écologique, et en font un phénomène global, au singulier. La proposition de Joan Martinez-Alier de s'intéresser à l'environnementalisme des pauvres, à des économies morales et politiques de la nature plurielles, dans leurs matérialités, me paraît particulièrement fructueuse. Faire abstraction de la diversité des rapports culturels à la nature c'est ancrer l'analyse dans une conception néo-malthusienne du social, affirmer une unicité de l'humanité en tant qu'espèce, postuler plus ou moins implicitement l'universalité de schèmes propres aux sociétés d'abondance (post-) industrielles... Autant d'éléments qui me posent problème.

Rémy Petitimbart – En conséquence, est-ce que c'est la multiplication des points de vue, aussi, qui permettrait d'assoir cette matérialité de la crise écologique ? En fait en sciences politiques les travaux qui ont tendance à discuter ce constructivisme disent que cela pose problème parce qu'il y a une trop grande confiance dans les « savoirs »... Mais même si on multipliait les points de vue des sciences du vivant sur la biodiversité par exemple, est-ce pour autant une modalité de caractérisation de la matérialité telle que nous on l'appréhendait en sciences politiques ? C'est-à-dire, en gros, pour le faire court, une fois qu'il n'y a plus de pétrole, il n'y a plus de pétrole... C'est une matérialité. Et donc écouter toutes les sciences serait une solution ?

Valérie Boisvert – De mon point de vue, il ne s'agit pas vraiment d'écouter toutes les sciences afin d'avoir un avis sur le pétrole. Quand je parle de pluralité de perspectives (au sens de standpoint), je ne veux pas parler d'avis, d'appréciations qualitatives différentes quant à l'existence ou la gravité d'un phénomène, ni même strictement de regards portés par des disciplines différentes, mais du fait que les savoirs sont situés, que la représentation des problèmes est liée à la façon dont on les observe. Par exemple, se représenter la crise climatique comme un problème sur lequel on peut encore agir, située dans un futur de plus en plus proche, d'une urgence de plus en plus pressante, imminent mais pas totalement matérialisé, c'est nier le fait que le problème est déjà très présent pour toute une partie de l'humanité, qui fait l'expérience de ses effets directs et indirects, alors que pour ceux qui ont les moyens techniques de la tenir à distance, cette matérialité n'est pas saisie, ou au moins pas au même moment. Donc il ne s'agit pas de nier la crise écologique, mais de comprendre la multiplicité des expériences de l'environnement et de la crise, des vulnérabilités et des formes d'environnementalisme.

Rémy Petitimbart – Oui c'est intéressant, cela permet de ré-ancrer cette matérialité dans une diversité de formes vécues aussi.

Valérie Boisvert – Exactement. Une part de constructivisme est nécessaire pour rendre compte de la diversité des vulnérabilités, des rapports vécus à la nature en crise. Cela revient à démultiplier les lectures de la crise écologique plutôt qu'à nier son existence.

Depuis l'économie, ce qui me semble faire le plus obstacle à l'analyse de la crise écologique à l'âge du capitalisme, ce n'est pas le déni de la matérialité des problèmes environnementaux, mais plutôt l'essentialisation qui est le propre de l'économie standard, les abstractions et les faits stylisés sur lesquels elle se fonde, sa représentation de l'individu en tant qu'agent économique, de la rationalité... C'est sa propension à fournir des solutions universelles à tous les problèmes réduits au rang

d'exercices désincarnés, d'expériences de pensée. L'économie standard est centrée sur les sujets, assimilés à des centres de calcul, plutôt que sur les objets, qui ne sont évalués qu'à l'aune de leur intérêt pour les sujets, en tant que facteurs de production ou biens de consommation susceptibles de contribuer au bien-être. Une telle approche est aveugle à la nature... mais aussi au pouvoir, à l'histoire, à la grande diversité des valeurs et des rapports au monde... La naturalité ne saurait constituer un critère discriminant entre les biens, les ressources ou les actifs qui ne sont appréhendés qu'à travers leurs seules fonctions économiques.

Face à cela c'est un travail de déconstruction qu'il faut opérer, de la théorie économique standard et de ce que les politiques qu'elle inspire produisent. On ne peut contrer les dimensions performatives de cette théorie sans s'attaquer à la théorie elle-même. Le moyen de contrer cette vision ne me semble pas être d'affirmer l'extrême gravité des maux dont souffre la planète et l'impératif de protéger la nature. Ce ne serait pas sur le même plan.

Rémy Petitimbart – Peut-être qu'en sciences politiques, ou en sociologie, la question se pose aussi différemment parce que le rapport à l'environnement est très complexe à analyser avec les outils que l'on a à notre disposition. Suite aux premiers travaux sur les politiques environnementales, un débat a eu lieu au sein de la discipline et il se poursuit. Un enjeu clé de cette discussion porte sur le fait de reconnaître que ce n'est seulement la société qui a des effets sur l'environnement, mais aussi l'environnement, qui a des effets sur la société. La question reste de savoir si les sciences politiques disposent des outils et des méthodes de pensée associées leur permettant de saisir cet « effet de retour » de l'environnement sur la société et le cas échéant, comment faire ? Céline Granjou (2015), travaille notamment sur ces questions en important des concepts d'autres disciplines, comme l'écologie scientifique. Pourquoi ce débat autour du constructivisme se pose-t-il différemment en économie ? La discipline a-t-elle une tradition de pensée qui intègre plus « naturellement » la nature ou qui envisage plus facilement des liens fonctionnant dans les deux sens, entre société et nature ?

Valérie Boisvert – Comme je le disais, je ne suis pas sûre que la nature ait beaucoup d'existence pour l'économie standard. Quant aux approches hétérodoxes qui traitent de l'environnement, dont l'économie écologique, leur problème majeur, c'est la nature... de l'économie standard. Ce préalable étant posé, il y a une grande diversité dans les niveaux et les objets d'analyse des économistes et dans leurs méthodes. Je ne suis pas convaincue que le constructivisme – ou son rejet – soit des éléments clés de l'organisation du champ de l'économie en tant que discipline.

Leslie Carnoye – Pourtant, j'ai tout de même le sentiment que c'est un enjeu qui traverse l'économie et notamment l'économie institutionnaliste. Cette dernière promeut une économie qui s'inscrit dans les sciences sociales et qui, à ce titre, se nourrit de ce constructivisme, justement, pour critiquer l'économie standard et sa capacité à se saisir des objets comme s'ils étaient naturels ou « naturellement économiques ».

Valérie Boisvert – Oui, en effet. Pour penser les problèmes, l'économie standard s'appuie sur des catégories essentialisées, décontextualisées, dépolitisées et déhistoricisées, données pour naturelles. C'est précisément cela qui lui est reproché par les critiques : de ne pas rendre son cadrage explicite, de ne pas assumer son constructivisme ni la sélectivité épistémique qu'il induit dans l'identification et la résolution des questions dont elle se saisit. C'est ce cadrage particulier, le décalage entre la méthode et le discours sur la méthode, et entre les pratiques et les allégations qui sont critiqués. La différence entre l'économie institutionnaliste et

l'économie standard ne tient pas dans la pratique ou non du constructivisme, mais dans les revendications à cet égard.

Leslie Carnoye – Mais j'ai aussi le sentiment que les problèmes écologiques ont mis du temps à s'institutionnaliser ou à être pris au sérieux, au sein de l'économie institutionnaliste. Pourrait-on dire que c'est en raison de cette proximité épistémologique avec le constructivisme ? L'idée que les indicateurs peuvent toujours être déconstruits, etc. Peut-on expliquer de cette manière la lenteur, voire peut-être une forme de désintérêt initial de l'économie institutionnaliste pour les problématiques écologistes, même si c'est une tendance qui est assez largement en train de s'inverser aujourd'hui ?

Valérie Boisvert – Oui, mais je pense aussi que ce n'est pas le cœur de métier de l'économie et des économistes que de traiter des rapports à la nature, et par conséquent pas le domaine d'élection de la plupart des courants hétérodoxes constitués en réaction au cœur de la théorie standard. Le combat principal des économistes hétérodoxes est d'aller contre l'essentialisation qui caractérise l'approche standard, indépendamment des objets sur lesquels elle est projetée. Ce n'est certes pas la même chose que d'œuvrer à la reconnaissance de la crise écologique.

On pourrait tout autant interpréter l'intégration tardive de questions écologiques dans les théories économiques hétérodoxes de façon opposée à ce que tu suggères : les économistes ne se seraient emparés de ces thèmes que lorsqu'ils auraient cessé de les considérer comme exogènes ou naturels et les auraient perçus comme socialement et politiquement construits. Il me semble vraiment malaisé d'identifier des relations de complémentarité ou d'exclusion sans équivoque entre constructivisme, réalisme, matérialisme, prise au sérieux de la crise écologique... Les approches de la nature inspirées de Marx paraissent alors inclassables.

Leslie Carnoye – Oui, j'ai moi-même tendance à penser que c'est parfois même paradoxal cette question. J'ai peut-être une mauvaise lecture des travaux marxistes ou marxien, dont je ne suis pas spécialiste, mais il me semble qu'au départ, l'idée de Marx c'est bien celle de la matérialité appliquée à la reproduction sociale. L'idée qu'il y a des conditions sociales de production et donc un rapport qui est marqué dans les corps et qui a une existence matérielle, au niveau des classes sociales. En fait, il n'y aurait quasiment qu'un pas pour réussir à penser que le capitalisme a tendance à saper son substrat social en ce sens, c'est-à-dire matériellement, dans le corps social, et qu'il a aussi tendance à saper de la même manière son substrat environnemental. Ces travaux seraient-ils les plus aptes à saisir cette dimension de matérialité écologique, parmi les hétérodoxies ?

Valérie Boisvert – Ceci renvoie à une autre question : est-ce que saisir la matérialité de la nature ou la physicalité de la nature suffit pour saisir la naturalité de la nature ? Est-ce que la crise écologique se limite à une consommation de matière et une dissipation d'énergie qui entraîneraient inexorablement le capitalisme vers sa fin ?

Leslie Carnoye – Dans tes travaux, tu utilises cette notion de « nature », qui aurait sa naturalité et qu'il faudrait savoir prendre en compte ? C'est aux sociétés d'apprendre à vivre avec cette nature ou à gérer cette relation ?

Valérie Boisvert – Oui quelque chose de cet ordre. En tout cas je pense mettre l'accent davantage sur la naturalité que sur la matérialité. Il se trouve que je travaille sur la biodiversité, qui se prête difficilement à une évaluation autrement que par des décomptes des éléments disparates qui la constituent, mais n'en est pas moins soumise à une érosion. Les valeurs de la biodiversité sont souvent illustrées par l'analogie avec une bibliothèque. Le vivant renfermerait une quantité considérable d'informations, qui disparaîtrait peu à peu alors qu'on ne les a pas encore déchiffrées.

Prétendre « matérialiser » la crise de la biodiversité, c'est l'exprimer à travers les bribes de ce qu'elle représente qui se prêtent à une quantification. La matière ou la matérialité ne sont pas les angles les plus fructueux pour aborder la question de la diversité du vivant. Les emprunts à la thermodynamique et l'image des limites physiques à l'exploitation d'énergie et de matière ne se laissent pas aisément transposer à l'appréhension de la complexité de systèmes écologiques évolutifs soumis à des aménagements et une artificialisation. C'est aussi pour cela qu'à mon sens, la question de la matérialité n'épuise pas la question du rapport à la nature. De la même façon, le constructivisme n'est pas réductible à la négation de la matérialité ou de la naturalité de la nature. C'est d'un autre ordre.

Leslie Carnoye – Et la notion de biodiversité pourrait-elle être utilisée comme un moyen de dépasser le caractère problématique de la référence à la nature ?

Valérie Boisvert – Oui. Et dès lors, l'intérêt de la notion de biodiversité est qu'elle permet de percevoir immédiatement la complexité et la finesse des enjeux de la crise écologique qui ne peuvent être correctement abordés à partir de la notion de « capital naturel », « critique » ou pas.

Rémy Petitimbart – Merci infiniment Valérie pour cette stimulante discussion. Nous espérons sincèrement qu'elle donnera matière à réflexion à nos lecteurs.

BIBLIOGRAPHIE

Ansaloni M., 2015, *Le tournant environnemental de la Politique Agricole Commune*, Paris, L'Harmattan.

Blanc G., Demeulenaere É., Wolf F., 2017, *Humanités environnementales. Enquêtes et contre-enquêtes*, Paris, Éditions de la Sorbonne.

Chartier D., Estienne R., 2016, *Manifeste pour une géographie environnementale*, Paris, Les Presses de Sciences Po.

Daly H., 1995, « On Wilfrid Beckerman's critique of sustainable development », *Environmental Values*, n° 4, p. 49-55.

Ekins P., Simon S., Deutsch L., Folke C., de Groot R., 2003, « A framework for the practical application of the concepts of critical natural capital and strong sustainability », *Ecological economics*, vol. 44, p. 165-185.

Granjou C., 2015, *Sociologie des changements environnementaux, Futurs de la nature*, Londres, Iste Éditions.

Lascoumes P., 1994, *L'éco Pouvoir, Environnements et Politiques*, Paris, La Découverte.

Latouche S., 2004, *Survivre au développement*, Paris, Fayard.

Montouroy Y., 2014, « La démocratie environnementale au défi des triangles de fer : ouvrir la fabrication des politiques publiques à la société civile », *Participations*, p. 157-170.

Passet René, 1979, *L'économie et le vivant*, Paris, Grasset.

Pearce D., Markandya A., Barbier E., 1989, *Blueprint for a green economy*, Londres, Earthscan
 Pearce D., Atkinson G., 1993, « Capital theory and the measurement of sustainable development : an indicator of weak sustainability », *Ecological economics*, vol. 8, p. 103-108.

Quénét G., 2016, Versailles, une histoire naturelle, Paris, La Découverte.

Spash C., 2009, « The new environmental pragmatists, pluralism and sustainability », *Environmental Values*, vol. 18, n° 3, p. 253-256.

Spash C., 2013, « The shallow or the deep ecological economics movement? » *Ecological Economics*, n° 93, p. 351-362.

UICN, PNUE, WWF, 1980, *Stratégie mondiale de la conservation. La conservation des ressources vivantes au service du développement durable*, Gland, Suisse, <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/WCS-004-Fr.pdf>.

NOTES

1. Une description de la Société Européenne d'Économie Écologique et de ses activités est disponible ici : <http://www.euroecolecon.org/>.
2. Voir l'article de Rémi Beau dans ce dossier : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/13613>.

RÉSUMÉS

La notion de « durabilité forte » semble aujourd'hui réinvestie au sein de différentes disciplines des sciences humaines et sociales telles que l'histoire (Quenet, 2016), la géographie (Chartier, 2016), mais aussi l'éthique ou encore les sciences politiques. Elle semble aussi soulever d'importantes questions épistémologiques autour de l'intégration des enjeux environnementaux dans les sciences sociales (Blanc *et al.*, 2017). Toutefois, c'est en économie écologique que la distinction entre durabilité « faible » et « forte » a initialement émergé, à partir du milieu des années 1990. Cette dernière s'est immédiatement inscrite dans des jeux d'acteurs et des conflits de légitimité qui pèsent encore sur sa portée heuristique, ainsi que sur sa capacité à nourrir la pluralité des représentations des rapports sociaux à l'environnement.

The notion of "strong sustainability" is being reassessed in different disciplines of the humanities and social sciences such as history (Quenet, 2016), geography (Chartier, 2016), but also ethics and political science. It obviously raises important epistemological questions about the integration of environmental issues into social sciences (Blanc *et al.*, 2017). However, the distinction between "weak" and "strong" sustainability first emerged in ecological economics in the mid-1990s. Strong sustainability immediately became part of the interplay of actors and conflicts of legitimacy that still weigh on its heuristic scope, as well as on its ability to nurture the plurality of representations of social relations with the environment.

INDEX

Mots-clés : économie écologique, durabilité forte, capital naturel, épistémologie

Keywords : ecological economics, strong sustainability, natural capital, epistemology

AUTEURS

VALÉRIE BOISVERT

Valérie Boisvert, économiste, Professeure à l'Université de Lausanne, Institut de géographie et de durabilité, Faculté des géosciences et de l'environnement.

valerie.boisvert@unil.ch

LESLIE CARNOYE

Leslie Carnoye, économiste, MCF à Agrosup Dijon, CESAER.

leslie.carnoye@agrosupdijon.fr

RÉMY PETITIMBERT

Rémy Petitimberty, politiste, doctorant à l'Université de Lille, CERAPS.

r.petitimberty@gmail.com